

PARTICIPATION ANNUELLE DES FAMILLES
CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles)

Filière scientifique : PCSI puis Maths SPE PC / PC* / PSI
 Filière commerciale : voie économique ECE et voie scientifique ECS

MODE DE CALCUL

La participation des familles est calculée selon le dernier avis d'imposition connu (à fournir dans le dossier de rentrée)
 Vous obtiendrez le quotient en divisant votre revenu imposable par le nombre de personnes fiscalement rattachées :

- 2 parts pour les parents, même si le père ou la mère vit seul,
 - 1 part par enfant fiscalement à charge,
 - 1 part par adulte fiscalement à charge en plus du père et de la mère (sur justificatif)
- (Une copie du livret de famille sera à fournir dans le dossier de rentrée)

CATEGORIE	QUOTIENT	CONTRIBUTION ANNUELLE
20 *	Supérieur à 25 000 €	4 800 € au moins
19	De 23 001 à 25 000 €	4 550 €
18	De 21 001 à 23 000 €	4 350 €
17	De 19 501 à 21 000 €	4 150 €
16	De 18 001 à 19 500 €	3 950 €
15	De 16 501 à 18 000 €	3 750 €
14	De 15 001 à 16 500 €	3 500 €
13	De 13 501 à 15 000 €	3 250 €
12	De 12 001 à 13 500 €	3 000 €
11	De 10 501 à 12 000 €	2 750 €
10	De 9 501 à 10 500 €	2 500 €
9	De 8 501 à 9 500 €	2 300 €
8	De 7 501 à 8 500 €	2 150 €
7	De 6 601 à 7 500 €	1 950 €
6	De 5 801 à 6 600 €	1 750 €
5	De 5 101 à 5 800 €	1 550 €
4	De 4 501 à 5 100 €	1 400 €
3	De 4 001 à 4 500 €	1 250 €
2	De 3 501 à 4 000 €	1 100 €
1	Jusqu'à 3 500 €	950 €

Catégorie 20 * : les familles déterminent elles-mêmes leur participation d'un montant supérieur à 4 800 €.

INTERNAT CPGE 2017-2018 – Frais annuels / Hébergement + restauration

<u>En 1° année</u>	Chambre double	4700 €
	ou Interne / externé - formule ¾ pensionnaire – 8 h / 23 h	2370 €
<u>En 2° année</u>	Studio CPGE (droit à percevoir l'ALS)	6800 €
	ou Chambre individuelle (droit à percevoir l'ALS)	6300 €
	ou Chambre double	4600 €
	ou Interne / externé – formule ¾ pensionnaire – 8h / 23h	2170 €